



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/01/15

Reçu en Préfecture le : 28/01/15
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 26 janvier 2015
D - 2015/55

Aujourd'hui 26 janvier 2015, à 15h13,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Marc LAFOSSE

**Marché des Capucins. Actualisation des tarifs
des droits de place du marché et des parcs de
stationnement des Capucins. Autorisation. Décision**

Madame Maribel BERNARD, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 26 novembre 2007, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer le traité de concession du marché des Capucins et de ses nouveaux parcs de stationnement, confiant leur exploitation à la société « Les fils de Madame Géraud », pour une durée de 20 ans à compter du 1^{er} janvier 2008.

La société « Géraud » a formulé par courrier en date du 18 novembre 2014, une demande d'augmentation des tarifs applicables sur le site des Capucins : droits de place marché et parcs de stationnement.

Cette augmentation s'inscrit dans le cadre de l'article 18 du contrat qui prévoit une actualisation annuelle des tarifs. Après examen, cette augmentation s'élèvera à 5 % des tarifs de façon uniforme pour le marché et pour les parcs de stationnement.

Conformément à l'article L 2224-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, les organisations professionnelles doivent être consultées et, en application de l'article 18 du traité de concession, une délibération doit être présentée au Conseil Municipal.

En conséquence, Mesdames, Messieurs, nous vous demandons de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à faire appliquer par le concessionnaire une augmentation de 5 % sur les tarifs des droits de place et de stationnement (tableau ci-joint) du marché des Capucins.

ADOPTE A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE SOCIALISTE

VOTE CONTRE DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 janvier 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Maribel BERNARD

Augmentation des tarifs de 5%

	Tarifs 2014	Tarifs 2015	Variation
Droits de place (tarifs HT en euros)			
Revendeurs tous commerces, le m ² par mois	20,50	21,50	4,88%
Petits producteurs et maraîchers, le m ² par mois	10,35	10,80	4,35%
Commerçants non abonnés			
m ² par jour (occupation minimale de 4 m ²)	1,05	1,10	5,00%
Jours de fêtes Ouvertures exceptionnelles			
tarif complémentaire appliqué uniquement sur la surface de vente, le m ² par jour	3,30	3,45	4,55%
Tarifs horaires TTC en euros			
de 0 à 1h	1,35	1,40	3,70%
de 1h à 2h	3,05	3,20	5,00%
de 2h à 3h	4,60	4,80	4,35%
de 3h à 4h	6,10	6,40	4,92%
de 4h à 5h	7,60	8,00	5,26%
de 5h à 6h	8,60	9,05	5,23%
de 6h à 7h	9,60	10,10	5,21%
de 7h à 8h	10,70	11,25	5,14%
de 8h à 12h	12,20	12,80	4,92%
de 12h à 24h	18,30	19,20	4,92%
Tarifs abonnements TTC			
Abonnements mensuels			
Catégorie aérien			
Permanents	74,10	77,80	4,99%
Travail 7h-20h	54,80	57,55	5,02%
Marché 2h-15h	40,60	42,65	5,05%
Nuit	29,40	30,90	5,10%
2 roues	30,40	31,90	4,93%
Catégorie souterrain			
Place directe	54,80	57,55	5,02%
Place utilitaire	54,80	57,55	5,02%
Place secondaire	35,50	37,30	5,07%
Grand week-end	32,50	34,15	5,08%
Abonnements trimestriels			
Catégorie aérien			
Permanents	213,20	223,90	5,02%
Travail 7h-20h	147,20	154,60	5,03%
Marché 2h-15h	111,70	117,30	5,01%
Nuit	83,20	87,40	5,05%
Catégorie souterrain			
Place directe	157,30	165,20	5,02%
Place utilitaire	157,30	165,20	5,02%
Place secondaire	103,50	108,70	5,02%
Abonnements semestriels			
Catégorie aérien			
Permanents	416,20	437,00	5,00%
Travail 7h-20h	284,20	298,40	5,00%
Marché 2h-15h	213,20	223,90	5,02%
Catégorie souterrain			
Place directe	304,50	319,75	5,01%
Place utilitaire	304,50	319,75	5,01%
Place secondaire	203,00	213,15	5,00%
Abonnements annuels			
Catégorie aérien			
Permanents	822,20	863,30	5,00%
Travail 7h-20h	538,00	564,90	5,00%
Marché 2h-15h	416,20	437,00	5,00%
Catégorie souterrain			
Place directe	593,80	623,50	5,00%
Place utilitaire	593,80	623,50	5,00%
Place secondaire	395,90	415,70	5,00%